



.....

Référence : 10-37684 - Annonce publiée le 23 FÉVRIER 2010

Avis de marché

Département de publication : **33**

Annonce No**10-37684**

Fournitures

---

*-Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :* Ville de Pessac.

Correspondant : M. le maire, place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex.

*Objet du marché :* **location de salles démontables - année 2010** .

*Lieu d'exécution :* différents lieux selon les manifestations.

*Caractéristiques principales :*

marchés séparés

Location de salles démontables pour les divers événements de la ville de Pessac

Marché public à bons de commande avec mini et maxi et un opérateur économique

Aucune option ni variante n'est autorisée

Les marchés sont conclus à compter de la notification. Les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes : par délibération du Conseil municipal du 2 juin 2005, la ville de Pessac s'est engagée dans un Agenda 21 local pour mettre en ?uvre le développement durable sur son territoire. Par cet acte, la Ville a affirmé sa volonté de promouvoir des modes de production et de consommation durables et s'est engagée dans une démarche d'achats responsables.

Ainsi sont intégrées dans le cahier des clauses particulières, à l'article 17, des conditions d'exécution environnementales notamment pour les éléments de structure, les revêtements de sol et l'éclairage public

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.

*Durée du marché ou délai d'exécution :* 12 mois à compter de la notification du marché.

*Cautionnement et garanties exigés :* aucune garantie financière n'est exigée.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* articles 86 à 111 du Code des marchés publics français

Caractéristiques des prix : Prix unitaires

Modalités de variation des prix : ferme

Modalités de règlement des comptes : règlement des comptes selon les modalités du CCAG-FCS. Le délai global de paiement est de 35 jours

Modalités de financement : autofinancement par le budget communal.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :* aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

- en qualité de membres de plusieurs groupements.

*Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés*

Unité monétaire utilisée, l'euro .

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 45 %;
- prix des prestations : 40 %;
- performances en matière de protection de l'environnement : 15 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 12 mars 2010, à 15 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 2010PA23.

*Renseignements complémentaires :* conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les critères de sélection des candidatures sont capacités professionnelles, techniques et financières.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux, tél : 05 56 99 38 00.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : [www.pessac.marco-web.fr](http://www.pessac.marco-web.fr)

Aucune demande d'envoi de dossier par voie électronique n'est autorisée.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

les offres doivent être transmises au service Marchés Publics, sous pli cacheté portant les mentions "location de salles démontables - année 2010 - lot n ° ... - ne pas ouvrir" par lettre recommandée avec accusé réception (adresse : place de la Vème République, B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex) ou déposées contre récépissé (adresse 2/4 avenue Eugène et Marc Dulout, 33600 Pessac) Horaires d'ouverture : lundi de 13 h 30 à 19 heures et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures. La transmission des plis par voie électronique n'est pas autorisée pour cette consultation.

*Date d'envoi du présent avis à la publication 23 février 2010.*

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Ville de Pessac Service Vie Associative.*

*Correspondant celine NORMAND, place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, tél. : 05-57-02-21-00.*

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Pessac Service Marchés Publics.*

*2/4 avenue Marc et Eugène Dulout, 33600 Pessac, tél. : 05-57-02-20-76.*

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Ville de Pessac Service Marchés Publics.*

*2/4 avenue Eugène et Marc Dulout, 33600 Pessac, adresse internet <http://www.pessac.marco-web.fr>.*

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Ville de Pessac Service Marchés Publics.*

*envoi des plis : place de la Vème République, B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex Dépôt des plis : 2/4 avenue Eugène et Marc Dulout, 33600 Pessac.*

Renseignements relatifs aux lots :

Lot 1. -Chapiteau de 250 mètres carrés avec plancher

10x25 m, éclairage  
ambiant et secours,  
rampe d'accès  
handicapés, nombre  
: 3 à 4. Le montant  
total des  
commandes du lot  
est défini comme  
suit : seuil mini : 8  
700,00 euros (H.T.)  
et seuil maxi : 11  
600,00 euros HT

Lot 2. -Chapiteau de 150 mètres carrés avec plancher

10x15 m, + 100  
mètres carrés de  
plancher devant le  
chapiteau, éclairage  
ambiant et secours,  
rampe d'accès  
handicapés, nombre  
1 à 3. Le montant  
total des  
commandes du lot  
est défini comme  
suit : seuil mini : 1  
540,00 euros (H.T.)  
et seuil maxi : 4  
620,00 euros HT

- Lot 3. -Chapiteau de 150 mètres carrés sans plancher  
10x15 m, éclairage  
ambiant et secours,  
nombre : 1 à 2. Le  
montant total des  
commandes du lot  
est défini comme  
suit : seuil mini : 1  
200,00 euros (H.T.)  
et seuil maxi : 2  
400,00 euros HT
- Lot 4. -Chapiteau 200 mètres carrés avec plancher  
10x20 m, éclairage  
ambiant et secours,  
rampe d'accès  
handicapés, nombre  
5 à 8. Le montant  
total des  
commandes du lot  
est défini comme  
suit : seuil mini : 12  
375,00 euros (H.T.)  
et seuil maxi : 19  
800,00 euros HT
- Lot 5. -Tentes à toit pointu 3x3 m sans plancher  
ouvrables sur les  
côtés, éclairage  
ambiant et secours,  
nombre : 40 à 70. Le  
montant total des  
commandes du lot  
est défini comme  
suit : seuil mini 5  
800,00 euros (H.T.)  
et seuil maxi 10  
150,00 euros HT
- Lot 6. -Tentes à toit pointu 5x5 m sans plancher  
éclairage ambiant et  
secours, nombre : 20  
à 40. Le montant total  
des commandes du  
lot est défini  
comme suit : seuil  
mini : 4 300,00  
euros HT, seuil  
maxi : 8 600,00  
euros HT

Lot 7. -Tentes à toit pointu 5x5 m avec plancher

éclairage ambiant et secours, nombre : 6 à 7. Le montant total des commandes du lot est défini comme suit : seuil mini : 2 100,00 euros (H.T.) et seuil maxi : 2 450,00 euros HT

Lot 8. -Chapiteau 200 mètres carrés sans plancher

10x20 m, éclairage ambiant et secours, nombre : 1 à 2. Le montant total des commandes du lot est défini comme suit : seuil mini : 1 475,00 euros (H.T.) seuil maxi : 2 950,00 euros HT